

## Bienvenue à toutes et à tous.

Je suis très heureuse de vous accueillir aujourd'hui. Et Je vous remercie d'avoir répondu à notre appel. Nous vous informons que nous avons invité les sinistrés, nos sympathisants, les Ministres du Gouvernement Wallon, les Membres du collège provincial du Brabant Wallon, le Président du Conseil Provincial, le Bourgmestre, les Echevins et tous les conseillers communaux de Tubize et enfin la presse.

Je désire excuser Monsieur Rudy Demotte, ministre président de la région wallonne; Monsieur Jean-Claude Marcourt Ministre de l'Economie, Madame Marie-Josée Laloy, Gouverneure de notre province; Monsieur Alain Trussart et Madame Françoise-Florence Michel, députés provinciaux. Ils nous soutiennent, et s'intéressent vivement à notre problématique.

Pour introduire notre rencontre d'aujourd'hui, je vais demander à Monsieur Christian De Brabanter de me rejoindre afin qu'il vous raconte la création de notre association.

Je cède la parole à Christian, ancien Président de SOS-INONDATIONS-TUBIZE

En décembre 1966, nous avons été victimes d'inondations à des niveaux particulièrement élevés et à l'initiative de Raoul Bonaventure, nous avons réunis quelques voisins pour essayer de trouver des solutions afin d'éviter ou de diminuer pareilles catastrophes.

Nous avons distribué des avis dans toutes les boîtes aux lettres des habitants sinistrés pour annoncer une réunion quelques jours plus tard au café central rue de Mons à Tubize.

La salle était comble et Le bourgmestre Henri Deryck était présent.

131 Personnes se sont alors groupées pour former l'association SOS INONDATIONS TUBIZE, fondée le 23 décembre 1966, dans le but de faire valoir leurs droits, sauvegarder leur patrimoine, protéger leurs intérêts et pour mettre en œuvre des démarches afin d'améliorer leur situation.

Nous avons alors, envoyé des correspondances aux politiciens de toute la région de quelque bord qu'ils soient, à la province du Brabant, et à toutes les Administrations publiques susceptibles de nous apporter des solutions.

Et à force de répéter et de renouveler nos démarches, nous avons obtenu des travaux importants dans l'enceinte de Fabelta, où un ancien vannage, dont une des vannes était bloqués et retenait, en cas de crues, une énorme quantité de branchages et de détrituts. Ce vannage fut démonté et remplacé par une vanne d'un seul panneau, commandée électriquement, le lit de la Senne fut élargi, rectifié et le fond et les berges furent bétonnées.

Puis en aval du pont de l'avenue de Scandiano, une partie des berges furent consolidées et protégées d'un mur en béton.

Lorsque Fabelta cessa ses activités par suite de faillite, en 1978, la responsabilité de la vanne à segment a été transmise à la société « Tubize-plastic » qui occupait une partie du site Fabelta.

Quelques années plus tard, la vanne à segment qui n'avait plus de raison de subsister fut entièrement démontée par le service technique de la Région Wallonne, et ainsi l'écoulement des eaux vers Lembeek ne rencontrait plus d'obstacle

En 1996, à la suite d'une décision de la Région wallonne, d'autres travaux sont réalisés : redressement d'un méandre en amont du pont d'Ophain, réaménagement des confluent du Cœurcq, ainsi que celui du Froye avec la Senne, démolition des ponts d'Ophain et de l'Arsenal des Pompiers, et construction de nouveaux ponts permettant un passage d'eau plus important, des berges plus inclinées entre l'Arsenal et l'avenue de Scandiano afin de stocker un plus grand volume d'eau.

Notre persévérance et notre tenacité ont porté leurs fruits. Mais, ce que nous avons obtenu jusqu'à présent n'est pas suffisant, car il faudrait pouvoir retenir la quantité stockable de 1.529.000 m<sup>3</sup> d'eau prévue dans l'étude SEPRO pour être à l'abri de la plus grande partie des catastrophes.

Il existe un projet de la Région wallonne de construire en 2012, un bassin de retenue de 200.000 m<sup>3</sup> à la limite de la province du Brabant et du Hainaut, ce qui pourrait déjà apporter une nette amélioration.

Mais si la situation s'améliore dans un sens, elle évolue aussi dans le mauvais sens, car les conditions climatiques sont imprévisibles et deviennent de plus en plus inquiétantes. En outre, il faudrait éviter de créer de nouvelles zones de ruissellement et conserver un maximum de terres agricoles. Et on constate que l'on permet de construire à tort et à travers et même dans des zones inondables et inondées périodiquement.

Après plusieurs années d'accalmie, nous avons connu les inondations catastrophiques de novembre 2010 et celles de janvier 2011, il est donc indispensable de se mobiliser à nouveau et de faire bloc derrière les quelques personnes qui ont déjà pris la situation en main, car ce n'est qu'en restant nombreux et réunis et poursuivant le même objectif dans la plus grande solidarité que nous triompherons.

Merci à toi Christian

Depuis des siècles, les inondations à Tubize y sont un phénomène récurrent. Une des plus dévastatrices est celle de l'hiver 1916. Elle a provoqué la mort de plusieurs personnes et la destruction d'habitations. Plus proche de nous dans le temps, il y a les inondations des hivers 1966 et 2002. Entre 1994 et 2003, six arrêtés Royaux ont été promulgués dans le cadre de l'intervention du Fonds des Calamités.

Et encore plus près de nous les inondations de novembre 2010 et janvier 2011.

Ces phénomènes sont récurrents à Tubize et loin d'être centenaires.

*Depuis beaucoup d'habitants des quartiers sinistrés sont décédés, d'autres ont déménagé et, enfin de nouveaux habitants s'y sont installés. Le moment est donc venu d'inviter toutes personnes concernées et intéressées à se joindre à nous et à se faire connaître.*

*Nos actions ne visent que l'amélioration de la qualité de vie des habitants des quartiers concernés en totale indépendance, notre lutte ne sera qu'un*

*combat pacifique de correspondances et de demandes d'intervention afin d'atteindre notre objectif*

Depuis le redémarrage de notre association, nous avons déjà beaucoup travaillé comme vous avez pu le constater par nos tracts, notre intervention lors du conseil communal du 1<sup>er</sup> septembre et en suivant nos actions via notre site internet.

Aujourd'hui, nous souhaitons rappeler et montrer par un diaporama les différentes séquences de la catastrophe de l'année dernière. Nous étions chacun d'entre nous les sinistrés, bloqués chez nous et nous ignorons ce qui s'est passé exactement dans les autres quartiers de Tubize.

Après la projection, nous vous inviterons à marcher silencieusement dans le boulevard Deryck pour rejoindre la stèle à Fabelta et ensuite revenir par la rue des poissonniers sur la grand-place. Là nous posterons un courrier à chaque Ministres du Gouvernement Wallon, à la gouverneure, aux Député provinciaux, au Président du Conseil Provincial et au bourgmestre de Tubize, nous reviendrons au centre culturel prendre un dernier verre pour pouvoir discuter ensemble.

Par ces envois, nous rappellerons aux autorités, la priorité à accorder à la prévention contre les inondations..

Nous avons aussi besoin de votre soutien financier pour payer les actions entreprises et les actions futures. Pour se faire, vous pouvez déposer dans la boîte prévue à cet effet une participation de soutien, des portes clés souvenir sont également en vente pour la modique somme de 3 €

Notre projection sera interrompue après 35 minutes pour vous permettre de souffler et également de vous rafraîchir à la buvette près de l'entrée.

Nous signalons également qu'aucune question ne sera débattue cet après-midi.

Nous espérons que les responsables communaux voudront bien organiser assez vite une réunion une fois les résultats des études connus.

Nous vous demandons donc de respecter ces consignes pour que notre manifestation soit dans la ligne de notre organisation c'est-à-dire un combat pacifique de correspondances et de demandes d'intervention pour faire

valoir nos droits, sauvegarder notre patrimoine, protéger nos intérêts et effectuer des démarches afin de tenter de trouver des moyens de prévention .

Ceci afin d'atteindre notre objectif qui, je le rappelle, vise l'amélioration de la qualité de vie des habitants des quartiers concernés en totale indépendance.

Et pour conclure, je voudrais remercier le centre culturel pour nous avoir accueilli gratuitement aujourd'hui; Monsieur Ludovic , le régisseur; toutes les personnes qui travaillent dans l'ombre; et je tiens à attirer une attention particulière à Patrick Installé (qui est à la régie) et Jean-Pierre Fumière pour l'énorme travail accompli pour l'élaboration du montage diaporamas , qu'il nous présentera aujourd'hui, Deux hommes au grand cœur . Ils n'ont pas été touché directement, ni personnellement par les inondations mais qui ont été touché profondément par le désarroi des sinistrés .

Je cède la parole à JEAN-PIERRE FUMIERE pour qu'il nous parle très brièvement de la présentation du Diaporama.

Vous savez que Tubize à un réseau hydrographique dense et compliqué, je vous présenterai la Senne et ses deux affluents le Coeurcq et le Froye et terminerai la 1<sup>er</sup> partie par le Hain

Après l'entracte je vous présenterai les divers endroits où le canal a débordé avec une attention particulière à la vanne de Lembeek, nous terminerons par les moyens de prévention à mettre en œuvre pour nous protéger des inondations.

Encore merci à toutes et à tous.